

# MAUTHAUSEN

L'AMICALE  
SERA  
FERMÉE  
le SAMEDI  
14 AOUT

BULLETIN INTÉRIEUR DE L'AMICALE DES DÉPORTÉS ET FAMILLES DE MAUTHAUSEN  
31, Boulevard Saint-Germain, PARIS-V<sup>e</sup> — Téléphone : 326 54-51 — C. C. P. Paris 5331-73

(Ce bulletin trimestriel est adressé gratuitement aux membres de l'Amicale)

## POUR UN 8 MAI DE FIDÉLITÉ ET DE JOIE

Par Pierre PRADALES, Mle 63005

Cette année 1976 un bon nombre de nos amis participaient aux nombreuses commémorations en province et à Paris de ce qu'on pourrait appeler un renouveau du 8 mai.

Aux Champs-Élysées et à l'Arc de Triomphe une foule silencieuse a montré que le passé ne pouvait s'effacer d'un coup de baguette.

Certains d'entre nous pensaient ce jour-là à une phrase extraite d'un récent bulletin d'information du ministère fédéral allemand de l'Intérieur : « Jamais depuis 1945 le nazisme n'a été aussi glorifié qu'aujourd'hui. » Ce n'est pas une opinion, celle d'un journal ou d'un parlementaire, il s'agit bien du bulletin de l'organisme fédéral centralisant l'information et s'exprimant avec la réserve d'une administration responsable.

Trente et un ans après le 8 mai 1945, des petits groupes ou des individus isolés, se réclamant du national-socialisme, se manifestent ouvertement en République fédérale.

En Bavière, l'ex-général Lombard, âgé de 81 ans, remet une croix de fer à un ancien adjudant de la Waffen SS. Cela avait lieu dans un foyer de soldats de la Bundeswehr, en présence d'un capitaine en uniforme.

A Mayence, c'est le procès d'une famille faisant partie d'un « groupe de combat » nazi qui, depuis quelques années, a peint des croix gammées sur les ponts et les routes, sur la plaque commémorative posée à l'emplacement de la synagogue de

Mayence et violé les sépultures privées du cimetière.

Dans le Bas-Rhin, nous apprenons l'incendie criminel, dans la nuit du 12 au 13 mai, du musée du camp de concentration du Struthof.

Ces faits nous montrent que la confusion constatée en France, sur les séquelles du nazisme et la paix, trouve son prolongement chez les nostalgiques d'un passé dont ils ne peuvent pas penser qu'il ne fut guère glorieux. Si le rappel de la vérité des camps les prend à la gorge, qu'ils sachent parfaitement

que notre fidélité à nos camarades morts sur place reste irréductible.

Il faut parler franchement d'une idéologie qui trouve des appuis chez les partisans d'un ordre s'appuyant sur « l'efficacité et l'autorité ».

Pour ces gens-là les « excès » de la démocratie mettent en danger la société dans laquelle ils « apprécient » le libéralisme, ils vont même jusqu'à désavouer ceux qui prônent l'ordre et l'efficacité dans le respect de la liberté, de la justice et de l'égalité devant la loi.

(Suite page 2.)

### 5 Mai 1976 à l'Arc de Triomphe



Madame Veuve Comps, veuve et mère de déportés morts à Mauthausen et l'abbé Gitenet, déposent le triangle de fleurs de l'amicale au cours de la cérémonie de la flamme commémorant la libération du camp.

#### REPAS DES COMMANDOS

LOIBL-PASS

Dimanche 3 octobre

MELK-EBENSEE

Dimanche 21 novembre

## Mariano CONSTANTE interdit à la télévision espagnole

Notre ami Mariano Constante, dans une lettre qu'il nous adresse le 12 avril, nous fait part d'un incident survenu à Madrid, le 28 mars dernier.

Il était invité à participer à une émission de la télévision espagnole, émission semblable à nos « Dossiers de l'Ecran », consacrée aux camps de déportation. Mariano Constante avait apporté de nombreux documents, dont certains étaient prêtés par l'amicale. Les débats devaient avoir lieu autour du livre écrit par notre ami : « Les Années rouges » et dans lequel il parle longuement de Mauthausen.

Le 28 mars à 20 h 15, alors qu'il était déjà sur le plateau de la télévision, un ordre arriva, lui interdisant de paraître sur le petit écran et de montrer des photographies de Mauthausen ou d'autres camps.

Les producteurs de l'émission, un historien espagnol tentèrent, en vain, de faire lever l'interdiction en s'adressant aux plus hautes instances du régime. Et notre ami Constante dut rester derrière les caméras et subir une émission dans laquelle on évoqua bien des choses mais pas les camps nazis. Le fils de Rudolf Hesse eut droit, lui, à la parole.

Seuls un professeur de Droit de l'Université de Madrid et l'historien mentionné plus haut évoquèrent le génocide pratiqué par les hitlériens et souhaitèrent que d'anciens déportés puissent enfin expliquer ce qu'ils virent et subirent.

Un tel incident laisse planer bien des doutes sur une évolution démocratique du pouvoir actuellement en place en Espagne. Les anciens pro-nazis sont encore influents.

## 8 MAI

suite de la page 1

**Nous ne serons jamais assez fermes pour dénoncer un prétendu ordre assuré par une nouvelle Gestapo. Nous n'oublions pas le prix payé pour reconquérir la liberté perdue, le prix payé pour que justice nous soit rendue, le prix payé pour vaincre l'arbitraire de l'occupant.**

**Pour nous, le 8 mai c'est la « prise de la Bastille », ce sont les SS qui s'enfuient, c'est la fin de l'esclavage !**

**Ce 8 mai ne peut être autre chose qu'une fête, une fête nationale, une fête internationale, une fête comprise et approuvée par la jeunesse.**

**Pour que la population, aussi bien française qu'allemande, nous approuve nous devons rester fidèles à notre passé et communiquer aux jeunes notre joie de la chute du nazisme. Voilà pourquoi nous pensons qu'il faut organiser des fêtes de la liberté et de la paix pour le 8 mai des années à venir.**

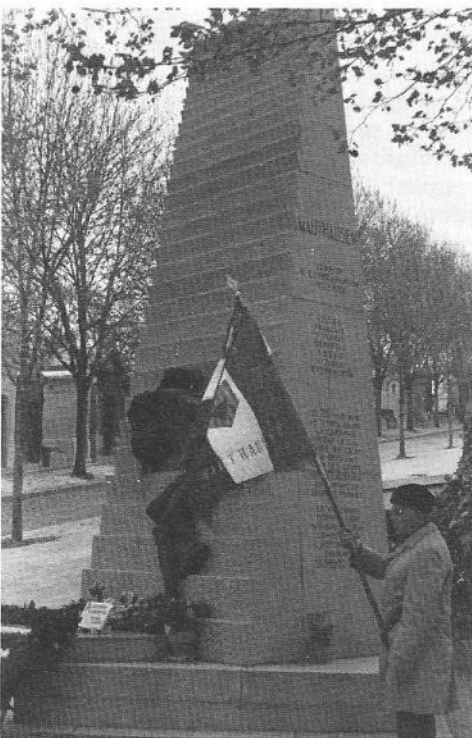
**P. PRADALES  
Mle 63.005**

## Journée de la déportation au PERE LACHAISE

Dimanche 25 avril, comme chaque année, un groupe d'anciens déportés et de familles défilait de l'entrée principale jusqu'à notre monument.

Un triangle était déposé et notre ami Henri Jourdain rappelait en quelques mots le souvenir et la mémoire de tous nos camarades restés dans le camp ou dans ses commandos, ainsi que la disparition d'un grand nombre des nôtres depuis notre retour.

Moins nombreux qu'habituellement, nos rangs s'éclaircissent et beaucoup des nôtres ayant cessé leur travail sont retirés en province, d'autres n'ont plus la santé leur permettant une vie active. La participation aux manifestations locales et régionales a aussi retenu certains camarades, dont Emile Valley qui était à l'inauguration du monument aux résistants du Jura, Michel Hacq dans les Deux-Sèvres et le médecin-général Petchot-Bacqué à Bordeaux.



## A un jeune Yougoslave

Poème inspiré à Jacques LECOUTRE par l'allocution que Maurice COLIN a prononcée au cours du pèlerinage du mois de mai devant le Monument au commando de Loibl-Pass, dans laquelle il rappela l'acte de solidarité et de courage d'un enfant de Trzic qui, déjouant la surveillance des SS et pour aider les déportés, lança une pomme dans le camion les transportant.

### O POMME

Pomme de cet enfant écolier,  
Offre de la chaleur humaine  
À des gens dénués,  
Me reconforte le cœur.  
Homme ne naît pas cruel,  
Les hommes peuvent  
Ouvrir leurs bras à des frères  
De toute nationalité.  
O pomme tu symbolises  
L'amitié, la fraternité.  
Dans les pires conditions  
L'homme doit garder son nom  
Je refuse de ramasser mon humiliation  
Une pomme comme récompense  
Que je partage  
Avec mes compagnons de lutte et de souffrance ;  
Fier d'avoir défié  
Ma force morale devant des tortionnaires.  
O pomme tu renfermes  
Le courage et ma dignité.  
Ce fruit contenant l'élixir de vie  
Se gâte si j'ai de la faiblesse,  
Tu ne seras point perdu,  
Tu seras partagé entre les plus anémiés  
En catalysant une dimension de la vie  
Et dans l'espoir de l'amour et des hommes.  
O pomme génératrice  
De force humanitaire.  
O pomme tu pourras  
Par tes graines et ma présence  
Donner une leçon de fructification  
De cet idéal qui nous est cher.  
Que les hommes cultivent  
Des milliers de ces pommes  
Pour que se perpétuent la liberté,  
La fraternité, l'égalité  
De tous les hommes  
Qui ne sont que des frères.

Jacques LECOUTRE,  
Fils de Roland LECOUTRE,  
Ancien de Loibl-Pass, Mle 26.229,  
Décédé le 24 mars 1970.

## "Les 186 marches"

*Ce livre nous a fait revivre avec émotion les longs mois passés au camp central de Mauthausen. Christian Bernadac, fils d'un déporté rescapé de Sachsenhausen, a consacré toute son activité et son grand talent à faire connaître ce que fut l'enfer concentrationnaire nazi.*

*De plus, bouleversé par les témoignages de nos camarades de Mauthausen, il a voulu participer à l'œuvre de notre amicale en nous faisant parvenir par son éditeur un don très important.*

*Qu'il trouve ici avec nos remerciements émus l'assurance de notre très vive amitié.*

Robert CORBIN,  
Trésorier - Mle 28.783.

# NOUVEL ACQUITTEMENT D'UN CRIMINEL DE GUERRE

Vassily Kalmakan, d'Odessa, nous demande d'insérer dans le bulletin l'article du procès du criminel de guerre J. Gogl, SS qui a sévi à Mauthausen et Ebensee.

C'est à Vienne en novembre 1975 qu'il a assisté en qualité de témoin au procès en compagnie de Alehsey Chapovalov, de Donetz, et Nikolay Moldovanov, de Tachkent.

« Beaucoup de camps de concentration ont été construits en Europe pendant le régime fasciste d'Adolf Hitler entre 1933 et 1945. Les gardiens de ces camps ont commis de nombreux crimes lourds. Plus de 122.000 personnes ont trouvé une mort de martyr au camp de concentration de Mauthausen. J. Gogl était un des plus cruels tueurs, les prisonniers lui<sup>3</sup> avaient donné le nom de « Panthère noire ».

» Pour la première fois le procès eut lieu en 1972, mais J. Gogl a été acquitté par le tribunal de Linz qui a rendu la liberté à ce bourreau. Après cet acquittement, toutes les organisations de masse progressistes de l'Autriche ont demandé la révision du procès.

» En 1975, Gogl a été sur le banc des accusés pour la deuxième fois. Beaucoup de témoins de ses crimes à Mauthausen ont assisté au procès. Ils sont venus de différents pays d'Europe, y compris les trois témoins de l'Union soviétique. Ils ont donné témoignage de ses crimes : il a pris part à la destruction d'un groupe de parachutistes hollandais, d'un groupe de parachutistes autrichiens et d'officiers soviétiques. Il a lancé les chiens contre les détenus. S'il pouvait tuer un détenu, il en était fier.

» Beaucoup de témoins et parmi eux l'Autrichien Hans Marsalek, l'Espagnol Castilio ont raconté d'autres crimes terribles. Tout le monde attendait le châtement ; dans la salle, il y avait des membres des familles de tués par Gogl, mais le tribunal l'a acquitté.

Dans notre n° 180 nous avons fait part du décès de Mme MITSI MALLY de Trzic (Yougoslavie). On nous demande de préciser pour nos camarades du Loibl-Pass, qu'il s'agit de la « Boulangère ».

» Nous les ex-prisonniers du camp de concentration de Mauthausen, au nom de ceux qui vivent encore et au nom des familles des camarades décédés, nous nous adressons à toutes les organisations de masse mondiales et aux hommes de bonne volonté pour élever une protestation contre la disculpation du bourreau Gogl. Il doit être puni. »

## D'URSS

Kiev, le 22 avril 1976.

*Cher Emile Valley,*

*Je vous envoie mes vœux pour le XXXI<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de Mauthausen.*

*Le 5 mai est la deuxième date de naissance de tous les anciens du camp de Mauthausen et ses commandos.*

*Je vous remercie de l'adresse de l'association Mauthausen-Gusen en Pologne que vous m'avez envoyée dans votre dernière lettre. Je leur ai écrit.*

*Il n'y a pas longtemps j'ai reçu trois lettres d'anciens de Gusen I, un Français et des Espagnols : Adam, Arranz, Calcerrada.*

*C'était un grand plaisir d'avoir des nouvelles d'anciens de Gusen. Ils ont lu des passages de ma lettre que vous avez publiés dans votre dernier bulletin et m'ont écrit quelques mots d'eux-mêmes.*

*J'ai apprécié la publication de ma lettre.*

*Il me semble que je me souviens très bien des Espagnols qui travaillaient avec nous Junge Russen Steinmetzen dans la Stolle 5 à Gusen. En général, les Espagnols étaient très gentils avec nous Russes, plus jeunes, et ils nous ont aidés lorsqu'ils pouvaient le faire.*

*Je vous demande de transmettre mes meilleurs vœux et salutations à tous les combattants de la Résistance, anciens prisonniers antifascistes qui sont encore vivants.*

Amicalement,  
Youriy DEMIDENKO.

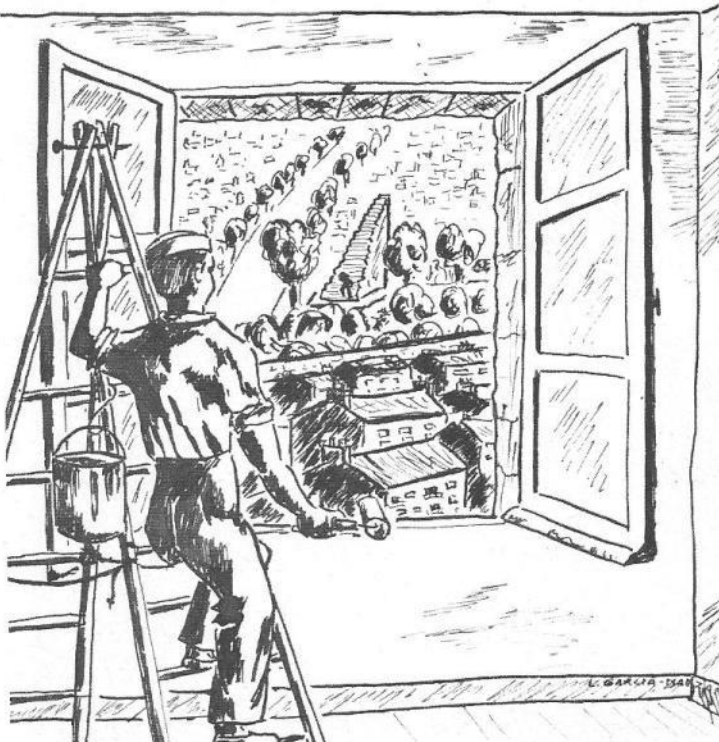
## Le Peintre et le monument

Parmi mes papiers anciens, j'ai trouvé un « poème » que j'avais écrit en mars 1963. Ce que j'ai écrit, je vous assure que je l'ai fait à la fenêtre pendant la pause de midi. Il y avait eu le massacre de Charonne et depuis cette fenêtre je voyais plein de fleurs et notre monument. Vous ne pouvez pas vous imaginer l'effet que cela m'a produit de le voir de loin pendant que je travaillais. Les souvenirs sont venus seuls. Je tiens à vous dire que dans l'original le prénom « il » était « je », mais je préfère « il », ça fait moins personnel. La fin est tout ce que je ressentais à ce moment-là.

Il travaille un peu partout,  
Il travaille nulle part,  
Il est peintre en bâtiment  
Il travaille quelque part,  
Et au hasard d'un chantier,  
pour refaire une salle à manger,  
il est allé quelque part  
en face d'un monument.  
De la fenêtre il le voit  
et tout en travaillant  
il contemple le monument.  
Un homme monte une pierre  
par un escalier en pierre,  
il était, il se voit,  
dans une carrière quelque part.  
Mais aujourd'hui qu'il est

un peintre du bâtiment,  
il contemple ce monument  
car il est encore vivant.  
Oh, Mur des Fédérés,  
combien de tombes t'as vu  
[creuser  
depuis Vaillant-Couturier  
au Martyrs du 8 Février.  
Et ce monument est là,  
en pierre de Mauthausen,  
en face de tes vieux murs  
qui nous rappelleront toujours,  
Lutter pour la LIBERTE !

Mars 1963  
L. GARCIA-MANZANO 4817



# Pèlerinage du 31<sup>e</sup> Anniversaire de la Libération du camp

Le 1<sup>er</sup> mai 1976, je me trouvais dans le pèlerinage organisé par l'amicale de Mauthausen, qui comprenait 92 participants.

Ce furent quatre journées mémorables, avec une remarquable organisation, bien dans la tradition des rassemblements où le souvenir et l'amitié s'unissent en toute fraternité.

Trente et un ans après - Souvenirs et désolation.

C'était en 1943, quelques Français venant de Mauthausen étaient envoyés au commando d'Ebensée. Petit camp en 1943 devenu un monstre en 1944 comparable en tout point avec celui de Mauthausen avec son Lagerältester qui dirigeait les activités intérieures du camp. Les cuisines, le revier, les crématoires venaient compléter cette infrastructure. C'était le travail forcé, l'épuisement, les maladies souvent fatales, les brutalités, l'assassinat. Ce camp est devenu une immense réserve de main-d'œuvre, travaillant à creuser, dans la pierre, des tunnels de plusieurs centaines de mètres, qui devaient servir à abriter l'industrie de guerre nazie. C'était l'extermination par un travail sans nom dans une organisation déterminée par le chef de camp.

1<sup>er</sup> mai, une gerbe est déposée au monument français, édifié sur l'emplacement même des crématoires, rappelant le sacrifice de 10.000 déportés qui ne devaient plus revoir leur patrie.

La destruction volontaire du camp tend à effacer tout souvenir de ce que fut le nazisme : remplacé par des villes ultra-modernes, avec des gens de tous les âges qui connaissent notre martyre et qui n'ont même pas sur le visage le moindre signe de commisération.

Le 2 mai, c'était le pèlerinage au camp même de Mauthausen, forteresse moderne, imposante qui se dresse devant nous. Construite avec de formidables blocs de granit, au prix d'innombrables vies humaines, avec ses chemins de ronde, ses tours et ses meurtrières.

Rien ne pouvait percer le paysage environnant, la seule vue était ces murs très hauts, surélevés de barbelés, les pierres des miradors et les cheminées des crématoires.

*Chers Amis,*

*Notre premier pèlerinage à Mauthausen, en souvenir de notre père André Piau, nous a ravis par son organisation et le dévouement de quelques amicalistes.*

*Nous avons apporté de la terre du camp que nous déposerons au monument des déportés disparus de Nantes et au cimetière de la Chauvinière, près de la terre de Buchenwald.*

*En saluant votre dévouement...*

M. et Mme Le Pichon.

*Chers Amis,*

*Je voulais vous remercier de votre gentillesse dont nous sommes entourées chaque année. Je vous assure que pour nous c'est un grand réconfort.*

*Je vous remercie aussi de la part de ma petite-fille Catherine, elle a été très émue de cette journée de recueillement au camp et à Gusen en voyant la plaque de son grand-père.*

*Je remercie tous les amis de l'Amicale que j'embrasse.*

Mme Dezoteux,  
Veuve de André Dezoteux,  
59.850, décédé à Gusen.

*Cher Monsieur Valley,*

*C'est avec reconnaissance que je vous adresse tous mes remerciements pour votre dévouement permanent auprès de vos compagnons du pèlerinage de Mauthausen. Vous êtes infatigable pour rendre service à chacun, un guide incomparable pour nous décrire les paysages traversés.*

Mme Belleteste,  
Maman de Philippe Belleteste,  
61.941, décédé à Melk.

A l'intérieur, les appels interminables, debouts au garde-à-vous où les camarades tombent sous les coups de schlague des SS et des Kapos. C'était un véritable supplice.

Les blocs de quarantaine, 90 m<sup>2</sup> dans lesquels s'entassaient plus de 400 personnes, enchevêtrées les unes dans les autres, comparables à des sardines dans leur boîte.

Cette carrière, où la descente s'effectuait au pas de course sous le harcèlement des SS et des Kapos. Les hommes gardés par ces brutes faisaient un travail surhumain.

La remontée permettait à chacun de mesurer les forces qui lui restaient. Gravier les 186 marches, souvent au bras d'un compagnon moins faible car celui qui tombait d'épuisement était abattu par les SS.

En ce 31<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de Mauthausen, des milliers de déportés, de familles de tous les pays d'Europe sont venus se recueillir sur le lieu même où furent massacrés tant de nos concitoyens.

Pendant plusieurs heures, les pèlerins, dans cette marche silencieuse, sont venus au monument international de la déportation rendre hommage à plus de 200.000 morts.

Dans l'après-midi, c'est devant la stèle de Steyr que nous avons été nous recueillir et déposer des fleurs.

Le 3 mai dans la matinée, nous allions rendre hommage à nos camarades disparus au commando de Melk où, là également, nous avons déposé des fleurs.

Après la cérémonie nous sommes partis pour le déjeuner à Vienne, ensuite nous avons fait la visite de la ville.

Le soir nous avons dîné au Kahlenberg dans la chaude ambiance que nous connaissons toujours lorsque nous nous retrouvons entre membres de notre grande famille de Mauthausen.

Le lendemain nous quitions Vienne après le déjeuner pour rejoindre Salzburg où nous devons prendre le train qui nous ramènerait en France. Avant de rejoindre nos couchettes pour la nuit, chacun se rendait d'un compartiment à l'autre pour dire au revoir aux amis et familles retrouvés lors de ce pèlerinage, le groupe se séparant à divers moments, les uns à Strasbourg, d'autres à Nancy, ce qui était mon cas, et les derniers à Paris.

**DANS LA PAIX ET LA LIBERTE**

**Gérard OURY**  
Ebensée, 39.955





Déjeuner qui a réuni à Riells del Monseny les déportés et les familles de Mauthausen en Espagne.

## L'émouvant anniversaire de la Libération du camp de Mauthausen en Espagne

Le 31<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps de concentration nazis a été célébré en Espagne à Riells del Monseny.

Au départ de Barcelone nous avons rencontré notre camarade Emile Valley, la camarade Neus Catala et notre ami Bosquet. Tous ensemble nous avons pris les autocars qui devaient nous conduire à Riells del Monseny où nous avons retrouvé d'autres camarades qui venaient de France, Mariano Constante, Fallo, Bonaque et bien d'autres.

A l'arrivée Juan Pages a été présenté à Monsieur le Curé du village, le R.P. Ribot, qui s'intéresse beaucoup à la déportation, c'est aussi un des meilleurs poètes catalans actuellement. Ce dernier s'est excusé de ne pouvoir rester avec nous et a terminé en disant quelques mots en français afin de saluer ceux venus de France.

Après le repas, notre ami Bonet a expliqué le motif de notre réunion et a demandé à la fin de son intervention une minute de silence pour les

Notre ami David Olere, Melk-Ebensee, peintre et sculpteur connu surtout par ses œuvres sur la Déportation, lauréat des artistes français 1975, nous fait part de l'indignation et de la peine qu'il a ressenties, le 11 mars dernier, lors du vernissage du Salon des Indépendants, en constatant qu'une de ses œuvres, une sculpture intitulée « Evocation » et dédiée aux femmes martyres de la Résistance et de la Déportation, avait été brisée et recollée sommairement.

Notre camarade nous signale que ce n'est pas la première fois qu'il serait victime de gens mal intentionnés cherchant à empêcher la présentation au public de témoignages sur les effroyables misères humaines que le nazisme a provoquées dans les camps et dans les pays où il s'est infiltré.

disparus. Minute de silence très émouvante qui a été troublée par des sanglots, ce qui fait que nous avons tous la gorge serrée.

Ensuite notre camarade Emile Valley, représentant l'Amicale française de Mauthausen, nous a adressé quelques mots de fraternelle amitié, il a parlé de la déportation et a précisé que le camarade Juan Pages nous donnerait de plus larges explications.

Pages a rappelé le serment fait à Mauthausen et signalé que, aujourd'hui plus que jamais, ce serment restait d'actualité. Il faut toujours témoigner, surtout auprès de la jeunesse, pour empêcher de refaire une expérience semblable et appeler à agir et à s'organiser.

Pages remercie aussi les femmes des anciens déportés pour leur dévouement, parce que ce sont elles qui nous ont permis de nous remettre tout en supportant nos réactions physiques et morales.

Ensuite il parle de la solidarité marquée par les anciens de Mauthausen et aussi pour ceux qui n'ont pas encore la carte officielle de déportés, attribuée par le ministère des anciens Combattants français.

Il signale aussi la solidarité des camarades autrichiens qui ont invité un groupe de jeunes, tous enfants d'anciens déportés, à passer trois semaines de vacances en Autriche.

Il indique que la légalisation de notre section de Mauthausen en Espagne se fera maintenant dans un délai assez court.

Après le repas nous sommes allés à l'église du village où nous avons écouté un concert de violoncelle qui a commencé par l'hymne des déportés fait à Barcelone, « La Paix », qui a été joué par son auteur C. Giral ; nous avons aussi écouté ce même morceau enregistré et chanté par le soliste de l'Orphéon Catalan M. Renom, avec des paroles de S. Grau Mora. Ensuite c'est un passage de Bach, une composition de C. Giral, *Le Chant des Oiseaux* de Pau Casals et *L'Emigrant*, avec répétition, à la demande des auditeurs, de l'hymne « La Paix » dont les paroles, dans une traduction littérale, en attendant son adaptation en français, sont :

### LA PAIX

La Paix, non la guerre  
Nous voulons la Paix  
Les déportés fraternellement unis  
Parlent d'amour sans rancune  
Souhaitant la Paix

Et qu'au monde il n'y ait  
Aucun homme esclave  
La Paix, non la guerre  
Nous voulons la Paix.

Ce fut une rencontre très émouvante.

José SUGRANES,  
Mauthausen, 5.391



Pour le 30<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps, nous avons invité nos camarades et familles d'Espagne. Avant de quitter l'Amicale pour le départ du pèlerinage au camp de Mauthausen, ils ont tenu à se rendre à la Crypte des Déportés afin de rendre hommage à tous nos morts et y déposer une gerbe de fleurs.

## LES INTERDICTIONS PROFESSIONNELLES

Il ne nous appartient pas de donner en temps ordinaire une opinion sur le régime intérieur d'Allemagne. Si nous nous le permettons aujourd'hui, c'est que d'anciens concentrationnaires et leurs enfants se trouvent visés. La moindre solidarité nous commande de faire connaître leur situation en 1976 pouvant nous faire craindre une évolution pour les années à venir, mettant en péril un des premiers droits de l'homme, celui de travailler.

Nous pensons qu'interdire à quelqu'un d'exercer sa profession c'est l'étrangler économiquement, c'est le conduire à la déchéance morale.

Actuellement, un climat de suspicion règne dans les administrations et les entreprises. Plus de 800.000 enquêtes sont en cours pour déterminer les croyances, les appartenances de telle ou telle personne dénoncée ou s'étant fait connaître par son activité.

La base juridique se fonde sur un décret portant le nom de « Loi pour le rétablissement du statut de fonctionnaire », l'argument essentiel porte sur la « Protection de la Constitution ».

Les mêmes juges incapables, parce que de connivence, d'instruire les dossiers des criminels de guerre connus et répertoriés, se font les défenseurs de la Constitution menacée par des militants dont le tort se trouve justement de dénoncer ces magistrats au passé lourd de compromission avec le nazisme.

C'est le cas d'Edmond de Chapeaurouge, membre du haut tribunal administratif, ancien juge nazi dont les jugements pour « violation de la race » étaient dans l'esprit de « Mein Kampf ».

Son collègue du même tribunal, Weber-Lorsch, a appartenu aux SA, puis aux SS, et occupait des fonctions importantes dans les régions orientales envahies.

On cite parmi ceux qui se mirent hier au service de l'Etat hitlérien l'ancien chancelier fédéral Kiesinger ; il réclame bruyamment le renforcement de l'application des interdictions professionnelles.

Nous pourrions vous citer bien des cas, dont celui de Silvia Gingold, institutrice, faisant l'objet d'un procès en cours. Son père, Peter, fut un résistant condamné à mort, il dut s'exiler, mais les citations seraient fastidieuses.

Nous préférons vous faire connaître des interdictions plus générales mettant en cause les libertés de tous les jours.

A Darmstadt, une société immobilière se réserve le droit de congédier, sans préavis ni indemnité, les locataires qui « par la parole, le geste ou l'écrit » se seront révélés « ennemis de la Constitution ».

En Basse-Saxe, trois jeunes ont été sanctionnés pour avoir signé un appel à une cérémonie commémorative dans un ancien camp de concentration.

Vous saviez déjà que la justice allemande pouvait être contestée, vous savez maintenant qu'une mentalité particulière, non démocratique, c'est le moins qu'on puisse dire, crée un climat dangereux de suspicion et d'intimidation rappelant celui des années de la montée du nazisme.

### PELERINAGE DE LA TOUSSAINT

A Mauthausen et ses commandos du 30 octobre au soir au 3 novembre 1976 au matin.

Prix de Kehl à Kehl ..... env. 480 F

Droit d'inscription ..... 20 F

Inscrivez-vous dès que possible et avant le 15 septembre 1976 dernier délai.

## LE SCANDALE PETAIN

Pour le 31<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps, la télévision a été d'une grande discrétion, rien n'a été programmé pour commémorer la journée de la Déportation.

C'est un peu le même problème que pour le 8 mai, on veut faire oublier les forfaits du nazisme. Paradoxalement, on consacre des émissions où l'on voit des bourreaux et des traîtres venir se justifier.

Skorzeny, Speer, le secrétaire de Laval, des ministres de Pétain et bien d'autres, maintenant on cherche à réhabiliter le maréchal (ex).

Une manifestation est organisée à Douaumont, avec voyage et repas gratuits, « même un pliant » sera remis aux anciens combattants pour cette cérémonie.

On veut l'oubli des crimes et en même temps, on cherche à justifier les bourreaux.

Nous savons aujourd'hui que le rôle de Pétain pendant la Première Guerre mondiale est très discuté...

Est-ce rendre un hommage à ceux qui se firent tuer à Douaumont que de vouloir leur associer celui qui organisa plus tard la soumission totale de son pays à l'occupant ?

Le film ne nous a montré que quelques aspects et on a surtout cherché, pour le justifier, à nous faire voir des manifestations dans différentes villes où il était acclamé par la foule.

Nous ne pouvons nier qu'une grande quantité de gens ont accepté cette soumission plutôt que de choisir la continuation de la lutte qui troublait leur tranquillité immédiate.

Le choix était là : fallait-il se soumettre entièrement ou faire le maximum pour aider les Anglais dans la poursuite de la guerre sur d'autres lieux ?

Que tous ceux qui n'ont pas eu le courage de s'engager se taisent et fassent oublier leur manque de civisme, mais aujourd'hui qu'ils ne viennent pas chercher à justifier leur conduite ! Elle ne fut pas un honneur pour notre pays.

Si d'autres ne s'étaient pas engagés pour abattre l'armée nazie, on ne discuterait pas aujourd'hui, ce serait le vide par les cimetières et une colonisation totale avec toutes les monstruosités de la « culture » nazie.

Le crime était une institution dépendant de la collaboration et Pétain le savait. Il a couvert les exécutions d'otages, la déportation des juifs, y compris des enfants, puis des autres, car il y avait beaucoup de gens parmi les déportés, autres que les résistants et les opposants politiques, qui n'avaient rien fait, si ce n'est que de se trouver en un lieu où les nazis avaient décidé des arrestations, comme au Vieux Port de Marseille.

N'oublions pas le sort réservé aux républicains espagnols, engagés dans l'armée française et prisonniers de guerre, dont 7.000 moururent à Mauthausen. Il faut compter aussi, parmi les victimes, les détenus des prisons françaises, politiques et droit commun, et même certaines personnes dont les nazis avaient besoin comme des graveurs et des mathématiciens, qui furent amenés dans les camps en raison de leur profession.

L'arbitraire de l'occupant était le plus total. Il allait du pillage économique du pays à la déportation de la main-d'œuvre pour l'obliger à collaborer à la production de guerre hitlérienne.

Après avoir supprimé la III<sup>e</sup> République, qui a fait des fautes, mais qui ne manquait pas de qualités, Pétain qui haïssait la démocratie s'est empressé de réaliser ses ambitions personnelles, grâce à l'occupation.

Suppression des syndicats et des partis politiques. Attaque contre l'école laïque, mise en œuvre des théories paternalistes : Travail, Famille, Patrie, puis création de la milice et de plusieurs polices politiques.

Ce fut alors la collusion avec l'extrême droite : Maurras, Doriot, Darnand, Bucard pour ne citer que ceux-là.

Voilà un bilan incomplet de tout ce que les Français sincères reprochent à Pétain ainsi qu'à ses collaborateurs. Laissons donc la paix aux victimes et à leurs familles.

Gaston BERNARD,  
130.337 Lungitz

Sachsenhausen, Mauthausen.

# Inauguration du Monument à la mémoire des Déportés du Jura

## Oublier serait trahir

Comment pourraient-ils oublier, ces rescapés des bagnes nazis ?

Oublier serait trahir le serment solennel qu'ils ont fait le jour de leur libération :

### PLUS JAMAIS CA

Ce serment est inscrit sur le monument élevé à la mémoire des déportés du Jura et inauguré ce jour.

Dû au ciseau du jeune artiste jurassien André Oudet, de facture très sobre, ce monument est pour les déportés, l'image de ce qu'ils ont connu.

La pierre du Jura sur laquelle figurent deux déportés, l'un mort, l'autre vivant, se tenant par la main, c'est l'image invincible de la fraternité. C'est aussi le rappel des maudites carrières de pierre dans lesquelles tant de déportés sont morts épuisés.

Les briques recuites par le feu, c'est l'évocation des bâtiments administratifs des camps, et, plus sinistres encore, des crématoires.

La flèche de béton s'élevant vers le ciel, tel un obélisque, c'est l'image de la communication entre la Terre des hommes et l'au-delà des âmes. C'est l'éternelle liaison entre, comme l'a dit Aragon, « celui qui croyait au ciel et celui qui n'y croyait pas ».

Sous un voile de tristesse tombant du ciel, temps en harmonie avec les souvenirs cruels que rappelle ce monument, venue de tout le département, c'est la grande famille de la Résistance et de la Déportation qui s'était donnée rendez-vous avec les plus hautes personnalités.

Après que des petits-enfants de déportés eurent enlevé le drapeau tricolore qui recouvrait le bas-relief, des gerbes furent déposées par le préfet du Jura, le député-maire de Lons-le-Saunier, le colonel délégué militaire, les délégués des deux associations de déportés.

Devant une foule recueillie et profondément émue, au nom des déportés et familles de disparus, Jean-Pierre Deroubaix rappela que 53% des déportés jurassiens ont disparu dans la tourmente ; « numéros matricules de cette armée muette en haillons, ils ont suivi pendant de longs mois la route de la mort constellée de tortures... Il faut rappeler, dit-il, les terribles cortèges se traînant sur les routes quand, enfin le destin bascula ! ...

» Trente et un ans sont passés. Nous n'avons pas de haine contre le peuple allemand, mais nous ne pourrions jamais oublier les crimes commis par leurs nazis. Jeunesse

de France, fais en sorte que, quels que soient les sacrifices nécessaires, la terre sur laquelle est érigé ce monument reste toujours la terre de la liberté ».

Le discours du préfet fut écouté avec une égale émotion.

« Notre piété et notre fidélité se doivent d'honorer en ce jour la mémoire des enfants de ce département à jamais disparus dans le silence de la nuit et des ombres.

Nos morts nous ont donné la liberté. A nous de les imiter pour gagner le combat de la paix et de la fraternité humaine.

» Au pied de ce monument, conclut le préfet, que monte vers notre Patrie le murmure de cette innovation si digne d'André Hanriou.

« Mère, voici tes fils qui se sont tant battus... Ils sont prêts à nouveau pour le plus beau des combats : celui de la liberté et de la fraternité humaine... ».

Après l'exécution du **Chant des Marais** par les enfants des écoles, cette cérémonie si digne dans sa simplicité se termina. Alors que la foule silencieuse et émue (beaucoup jusqu'aux larmes) se dispersait, notre petite amicale jurassienne se regroupait autour de notre cher Mimile et de son épouse, venus spécialement de Paris pour être avec nous en cette émouvante journée.

Quel réconfort moral et quelle joie nous apporte leur si chaude amitié !

Je me fais l'interprète de tous, pour les remercier encore de tout notre cœur de leur présence parmi nous.

Après toutes les émotions ressenties autour de ce monument, nos amis Mathiot, infatigables, nous invitèrent à un déjeuner bien sympathique où nous nous sommes retrouvés une quarantaine à évoquer les souvenirs des années terribles. Les disparus n'ont pas été oubliés.

Cette belle journée de l'amitié si douloureusement commencée se termina dans la chaleur de la fraternité.

A Monsieur et Madame Mathiot, à Dominique, Nathalie, Virginie, Annabelle de tout mon cœur, de la part de tous.

Merci, merci, merci, de votre si grande gentillesse, de votre affection et merci surtout de vous souvenir avec tant de ferveur de ce passé si dur à nos cœurs.

Marguerite **HEBMANN**,  
veuve de Pierre **HEBMANN**,  
63.607, décédé à Hartheim

## DÉSESPÉRANCE

Bastida Mathias, Gusen I et II, Mle 48788, se penche d'abord sur ses rêves de jeunesse qui laissaient entrevoir le côté merveilleux de la vie qui semblait lui sourire avant de nous faire revivre sa déception et son désespoir et de nous conter « Le crépuscule d'un peuple de triste mémoire » qui s'est acharné à détruire l'humanité...

Nous reproduisons les principaux passages de ses réflexions sur sa déportation à Gusen qu'il dédie à son oncle Jean Juan ALONSO, ex-premier adjoint au maire de Masnou, province de Barcelone, lâchement assassiné à Gusen.

« Nous étions entrés dans la terreur de l'obscurité par le chemin fatidique qui nous menait à la vexation et à la mort. La nuit brumeuse ne nous aidant point à monter cette côte pour arriver à la cime pleine de fils barbelés et de miradors qui nous éclairaient avec leurs projecteurs comme autant de soleils aveuglants. Le camp de Mauthausen endeuillé dans sa blancheur de neige, accueillait nos corps avec nos tristes pensées affolées par la surprise de nous trouver dans un monde méconnu.

Ce mois de décembre 1940, j'ignorais tout de ce que pouvait être la méchanceté des hommes. Nos gardiens, des fanatiques, avec des voies rauques et saccadées, nous avaient comptés et recomptés avant de nous précipiter dans de sinistres baraquements préparés depuis longtemps déjà... La nuit est passée... Le lendemain, sous un froid glacial, nous marchâmes pendant deux heures pour tasser la neige tombée dans la nuit. Nous faisons office de rouleau-compresseur et nous n'avions pour toute nourriture qu'un louche de rutabagas.

Peu de jours après notre arrivée à Mauthausen, notre transport a été dirigé sur Gusen... Nous descendîmes à pied de même chemin, les SS nous frappaient avec leurs crosses de fusil pour accélérer notre marche. Les plus âgés et les plus faibles d'entre nous tombaient sur ce chemin malaisé et se blessaient sérieusement.

Nous arrivâmes presque soulagés au camp et nous entrâmes dans cet enfer avec une allure et un regard de profond mépris. Et pourtant ! Au fur et à mesure que nous avançons vers nos baraquements, nous apercevions de plus en plus

distinctement la cheminée du crématoire. La première nuit nous nous couchâmes à même le sol et chaque rescapé d'un camp de la mort sait ce que cela signifiait quand il était obligé de se lever au cours de la nuit...

A Gusen, chaque matin, nous étions rassemblés sur la cour centrale pour y être comptés avec les morts de la nuit. Après quoi, nous allions au travail — moi-même je travaillais à la carrière de Kartelhoffen. Il s'agissait de creuser et de transporter la terre en contrebas dans le Danube. Pour ce faire, nous disposions de huit wagonnets dont un seulement avait des freins. Bien sûr, les accidents étaient fréquents qui laissaient indifférents SS et Kapos, voire qui les excitaient, puisque à chaque accident deux ou trois camarades étaient assommés. Personnellement, mon Kapo, un Autrichien de droit commun, a tout fait pour me supprimer la vie puisque 17 fois au moins, il a essayé de m'assommer... et il a exterminé 120 de mes camarades en 7 mois !... »

Telles sont les réflexions de notre camarade. Nous les livrons surtout aux plus jeunes.

## CEUX QUI NOUS QUITTENT

Nous avons reçu le double d'un article du révérend père Riquet, vice-président de notre Amicale, sur notre regretté ami Paul Arrighi dont la plupart d'entre nous ont lu la biographie dans la presse.

Nous nous devons de rappeler que Paul Arrighi, dont le fils est décédé au Revier de Mauthausen, a créé le *Réseau du Souvenir* par lequel fut réalisé le *Mémorial de la Déportation* à la proue du navire que symbolise l'île de la Cité.

Membre du réseau *Ceux de la Résistance*, c'est à Compiègne que Michel Riquet le retrouva avec le commandant de Brantès, Marc Zamansky, Michel Hacq, Claude Lemaître et tant d'autres dont la plupart ne sont pas revenus.

Michel Riquet rappelle que :

« ... C'est un matin de Pâques que ce convoi de 1800 Français, après trois jours de voyage et avoir gravi la montée au camp, puis subi l'interminable attente pour passer à la douche, vit se lever l'étoile du matin, symbole de la puissance que donne au chrétien sa foi en le Christ ressuscité. »

Un autre texte nous a été envoyé par M. J.-P. Lachaize sur le décès de son frère Marcel, ancien de Gusen, dont les obsèques ont eu lieu à Royan et Confolens en présence de Guy Pascaud, sénateur de la Charente, ancien déporté, du préfet, ancien de Buchenwald, et d'autres personnalités.

---

*Nous recevons d'assez nombreux poèmes qu'il ne nous est pas possible de passer.*

*Voici celui de notre camarade Loison, ayant un lien pour la défense du 8 Mai, jour de la victoire de tous les hommes libres sur l'épreuve la plus cruelle que l'humanité eut à souffrir : le nazisme.*

### TU ETAIS L'INCONNU

Tu étais l'inconnu, tu étais notre espoir  
Quand nos gardiens bottés à la voix gutturale  
Nous guettaient pour frapper, et leurs coups  
Faisaient penser à toi, dans l'enceinte infernale. [d'assommoir]

Tu étais l'inconnu, et pourtant nous savions  
Qu'il nous fallait lutter, sauver notre existence  
Quand au-dessus du camp survolaient les avions  
Oui ! Nous pensions à toi, nous pensions à la France.

Tu étais l'inconnu, et quand passaient les morts  
Sur le petit chariot, allant aux crématoires  
Oui ! nous pensions à toi, quel serait notre sort  
Si tu tardais longtemps à venger leurs mémoires ?

Tu étais l'inconnu, mais un beau jour de mai  
Le huit enthousiasmé, chantant la délivrance  
Tu as brisé nos fers, battu à tout jamais  
L'aigle puissant du Reich, sa force et sa puissance.

Tu étais l'inconnu, tu es notre drapeau  
Aux monuments aux Morts des villes et des villages  
Le huit mai chaque année aux martyrs sans tombeau  
A tous les fusillés tu portes nos hommages.

Tu étais l'inconnu, et nous voulons garder  
De toi le souvenir après tant de souffrances.  
Nous ne pouvons penser qu'on puisse ainsi rayer  
Ce passé tout récent car ce serait démence.

Tu étais l'inconnu, et nous avons conscience  
De te garder toujours, vive la Résistance.

Monts, le 30-1-1976.  
Louis LOISON,  
Mauthausen - Mle 60.185

## DE MAUTHAUSEN A BUCHENWALD

Depuis longtemps j'avais promis de raconter mon transfert de Mauthausen à Buchenwald. Et bien voilà !

Je suis arrivé avec les camarades de Villeurbanne vers le 18 avril 1943 au bloc 20. Quelque temps après, on nous habille pour Ljubljana, mais hélas un phlegmon me fait descendre au Revier, vers le 30 avril peut-être, et j'y reste jusqu'au 20 octobre. A cette date je suis à moitié guéri mais je remonte au bloc 3 du camp. Deux jours plus tard, rassemblement, l'après-midi, sur la place d'appel, et nous sommes dirigés vers l'habillement où nous recevons les vêtements que nous avons quittés en arrivant. Dans la nuit, nous partons par un sentier raide que je ne peux situer et après pas mal de temps, nous nous retrouvons sur une voie de chemin de fer, en pleine campagne. Nous attendons le petit jour ; il me semble que nous ne devons pas être loin de Gusen.

Un train arrive enfin, mais surprise ! Ce sont des wagons de voyageurs dans lesquels nous sommes embarqués, serrés mais tout de même beaucoup plus à l'aise que dans ce que nous avons connu. Le comble, c'est qu'en route le SS qui nous gardait distribuait des cigarettes.

Après avoir roulé toute la journée et la soirée, alors que nous somnolions, le train s'arrêta en gare de Weimar : la voie n'était pas encore faite jusqu'à Buchenwald. On nous réveilla comme à l'habitude : coups de crosses, chiens, et on nous fit monter sur des camions plats sans ridelles pour nous emmener au camp. Il fallait se cramponner les uns aux autres pour ne pas tomber.

Je n'ai su les motifs de ce transfert que beaucoup plus tard. J'ignorais Dora où il fallait du monde. Or il venait d'arriver à Mauthausen un convoi de Russes, ils profitèrent de l'occasion pour ramasser tous ceux qui traînaient dans le camp et qui n'étaient affectés à aucun commando, ce qui donna approximativement 300 ou 400 Russes, 35 Français et Belges, 4 Espagnols. Je pense que le petit groupe de Français arrivait du Struthof. Je me rappelle seulement trois noms : Tavernier, l'abbé Mairesse, Mélinès, de Montreuil-sous-Bois. Hélas j'ai peur d'être le seul rescapé de cette odyssee après un séjour de vingt mois à Buchenwald.

Nous n'en sommes pas partis tout de suite comme il était prévu ; on nous a habillés dès notre arrivée, nous avons passé une nuit au camp où s'était déclarée une épidémie de scarlatine et on nous a laissés en quarantaine. Puis la plus grosse partie du convoi est partie pour Dora, nous ne sommes restés que quelques-uns au camp. Avec beaucoup de chance, je suis encore là.

J'ai retrouvé à Buchenwald ma montre et mon alliance dans le sachet où ils avaient été mis à Mauthausen avec le numéro 26.313 (il me semble).

Jean-Baptiste DESCHAMPS,  
Mauthausen et Buchenwald.

### FONCTIONNAIRES

## CONGÉS MALADIE

Les fonctionnaires et assimilés, titulaires d'une pension militaire d'invalidité, peuvent bénéficier des articles :

— 36 de l'ordonnance du 4 février 1959 ;

— 41 de la loi du 19 mars 1928.

L'article 41 permet aux pensionnés de guerre de bénéficier d'un congé avec plein traitement d'une durée de deux ans, accordé en dehors des congés normaux de maladie, pour toutes les indisponibilités résultant des blessures ou des maladies ayant ouvert droit à pension du code des pensions militaires d'invalidité ou de la loi du 24 juin 1919 (victimes civiles).

Une circulaire du 13 mai 1958, faisant suite à l'article 41, prévoyait que lorsque l'inaptitude absolue et définitive était constatée au titre des infirmités de guerre à la fin des deux années de congé, la mise en retraite d'office sement, ne pouvait être prononcée aussi longtemps que pour invalidité d'un agent qui n'avait pas sollicité son reclassement-ci n'avait pas épuisé ses droits statutaires à disponibilité pour maladie (trois années).



## La société d'entraide de la Légion d'Honneur aux Etats-Unis

Notre camarade, le médecin-général Petchot-Bacqué, président national de la Société d'entraide de la Légion d'honneur, vice-président de notre Amicale, a conduit la délégation qui s'est rendue aux Etats-Unis à l'occasion du bicentenaire de l'Indépendance.

Il nous a relaté fidèlement ce voyage dont nous vous donnons un aperçu.

— Ce voyage avait pour but la rencontre des légionnaires français et américains. Il s'est déroulé du 22 au 26 mars et les principales étapes furent : Washington, Arlington (Mémorial des Marines, cimetière national où reposent 15.000 soldats et le président J.F. Kennedy), Philadelphie, New York où le maire remit à la délégation la copie du décret proclamant le 25 mars « jour de la Légion d'honneur française » dans tout l'Etat de New York.

» C'est à New York qu'eut lieu un grand banquet et que furent échangés de nombreux discours. Lors de son discours, notre camarade n'a pas manqué de rappeler que notre camp de Mauthausen avait été libéré par l'armée américaine.

» Mais, pour moi, ce qui reste le souvenir le plus bouleversant et le plus déterminant dans ma foi en l'amitié franco-américaine est l'arrivée, le 5 mai 1945, du char américain du XII<sup>e</sup> Corps de New Jersey Thunderbolts au camp de concentration de Mauthausen et qui fit s'ouvrir toutes grandes les portes de la liberté.

» Ce blindé avait pour équipage le chef de char Albert J. Kosiek, de Chicago, les soldats Ray et Buch, du New Jersey, John Slaton, de l'Alabama, et Merle Carpenter, du Colorado.

» Ce moment intense fut pour nous tous, déportés, qui vivions dans ce bout du monde de la désolation, l'affirmation que l'histoire de nos deux pays était bien l'histoire des hommes de la liberté.

» Ce moment affirmait à nos yeux de Français la valeur exemplaire des événements qui conduisirent, en 1781, à la victoire de Yorktown, et la preuve renouvelée de cette amitié qui, entre les deux pays, s'était créée et cimentée dans les combats pour l'indépendance américaine.

## Nouvelles de Belgique

Notre ami Paul Brusson, d'Ougrée (Belgique), commissaire de police, nous fait parvenir un article extrait du journal « Le monde du travail », publié le 3 avril dernier, et intitulé « Un film qui vient à son heure ».

Il y est question de problèmes qui concernent nos voisins belges et en particulier de l'action entreprise par certains pour rétablir dans leurs droits les « inciviques », ceux qui se mirent au service de l'envahisseur hitlérien. L'auteur de l'article leur conseille d'aller voir un film réalisé lors d'un pèlerinage organisé l'an passé à Mauthausen par Paul Brusson.

Paul Brusson et l'opérateur, Léon Charlier, ont réussi un film magnifique en se servant des images rapportées mais encore d'images d'archives.

« ... Cette œuvre impressionnante, ils l'ont présentée cette semaine en la nouvelle salle du centre Marcel-Houart (Croix-Rouge), devant quelque 150 personnes.

» ... Dès la toute première séquence qui, en réalité, n'est qu'un avant-propos, chacun se sentit pris à la gorge et durant les quarante minutes que dure la projection, un silence religieux régna dans la salle. Même lorsque le mot « fin » apparut sur l'écran et que le local fut rendu à la lumière, chacun resta tout un moment figé sur sa chaise.

» On avait déjà vu pas mal de films de ce genre, mais celui-là évoque pour beaucoup d'Ougréens bien des figures de parents, d'amis qui ont trouvé une mort affreuse dans les lieux sinistres qu'ils venaient de voir.

» Bravo ! mes amis, vous avez réalisé une œuvre qui doit rester pour apprendre à ceux qui disent : « Hitler, connais pas » ce que fut le martyre des camarades qui œuvrèrent dans la clandestinité, qui ont souffert et qui sont morts pour que nous vivions.

» Oui, ce film vient à son heure

et devrait être largement diffusé pour répondre à tous ceux qui, par le monde et même chez nous, rêvent de fascisme. »

## Courrier de nos lecteurs

Odette Dalloz, responsable de l'Amicale à Lyon, nous envoie l'article du « Progrès de Lyon » relatant la commémoration du XXXI<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de Mauthausen le 5 mai devant le veilleur de pierre, place Bellecour. Une quarantaine de personnes, anciens déportés et familles, y ont participé.

Mme Bonnat, veuve de notre camarade mort à Melk, nous écrit de Voiron :

« Handicapée des deux jambes, je ne peux presque plus me déplacer, mais je vous adresse le montant du pèlerinage du mois de mai pour permettre à une famille de déportés qui ne peut pas payer le voyage de participer au pèlerinage. »

Nous apprécions vivement ce geste particulièrement touchant et amical.

Jean Picq, 45, Grande-Rue, 60161 Arsy, ancien de Gusen II, recherche « Le chemin de croix en 50 stations » de Bernard Aldebert (édition Fayard 1946). Il remercie d'avance qui pourrait lui faire une offre.

Mme Louis Anchuelo, veuve depuis 1974, avait des difficultés pour percevoir sa pension de veuve de guerre, elle nous annonce que grâce à l'Amicale, elle a enfin pu obtenir sa pension.

## RETRAITES PROFESSIONNELLES

### délégations des Amicales au ministère du Travail

Les représentants des Amicales de camps et prisons se sont réunis le 9 juin pour entendre le compte rendu de l'entretien qui a eu lieu le 14 mai dernier entre leurs délégués et M. de Guillenchmidt, directeur du cabinet du ministère du Travail (1).

L'audience avait été demandée, le 13 février, sur décisions des Amicales qui s'étaient réunies la veille, à l'effet de faire connaître à M. Durafour les raisons des demandes tendant à une amélioration du régime des retraites professionnelles pour les anciens déportés et internés.

Il y a lieu de remercier M. de Guillenchmidt pour la qualité de son accueil et pour l'intérêt qu'il a pris du problème important qui lui était soumis. Au nom du ministre, le directeur du cabinet, a assuré la délégation des Amicales que ce problème était examiné de façon favorable et que les études en cours seraient accélérées à l'effet de dégager des solutions positives comme cela avait été indiqué aux délégués des Amicales. Ces intentions ont du reste été confirmées devant le Sénat, le 18 mai, par M. Durafour.

Dans ces conditions, compte tenu par ailleurs que des initiatives ont été prises

au plan parlementaire par de nombreux groupes, de la majorité et de l'opposition, les Amicales ont espoir que des décisions interviendront dans un proche avenir. Elles se félicitent d'avoir contribué à une évolution positive et elles estiment devoir rester en contact à l'effet de promouvoir les initiatives qui pourraient s'avérer nécessaires. Elles ont confirmé au directeur du cabinet de M. Durafour qu'elles étaient à sa disposition pour tout échange de vue susceptible de hâter la solution.

\*\*\*

Avant de se séparer les représentants des Amicales ont décidé de tenir une réunion spéciale, courant septembre, pour examen de la situation des familles des disparus et pour déterminer les démarches à entreprendre en faveur des catégories si dignes d'intérêt.

10 juin 1976

(1) La délégation des Amicales était ainsi composée : Marcel MERIGONDE (Neuen-gamme), Marcel PAUL (Buchenwald), Cécile LESIEUR (Ravensbrück), Albert EBLAGON (Aurigny), Julien JACQUES (Mauthausen).

## Une exposition

Notre amie Jacqueline Talouarn, de Ravensbrück, nous signale qu'une exposition consacrée à la Résistance et à la Déportation a été organisée du 1<sup>er</sup> au 9 mai dernier, aux Clayes-sous-Bois (Yvelines).

Des panneaux, une maquette de camp, divers objets provenant de Ravensbrück, des sculptures et des tableaux de notre camarade Ange Hernan, ancien de Mauthausen, retraçaient avec succès la période 1939-1945.

Cette exposition attira plus de 650 personnes et reçut, en particulier, la visite de sept classes primaires accompagnées de leurs instituteurs.

Le film, « *la Dernière Etape* », fut projeté le dimanche 2 mai.

Un rosier « *Résurrection* » fut planté, le 8 mai, dans les jardins de l'hôtel de ville de Clayes.

Les organisateurs remercient tous ceux qui leur ont apporté leur concours : Raphaël Murillo, de Mauthausen, Jacqueline Delan, Darchelet, Desguez, Robin, de Guyancourt, les Amicales de Buchenwald Dora, de Mauthausen, de Ravensbrück et la municipalité des Clayes-sous-Bois.

## Communiqué de la Fédération André Maginot

### Pour vos vacances Pour votre retraite

La Fédération nationale André-Maginot a créé, en 1957, à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), au cœur de la paisible et riante Sologne, une maison de retraite, repos et vacances.

A 20 km de Vierzon et 26 km de Bourges, la Fondation Maginot, au milieu d'un domaine de 32 hectares de bois et plaines, comporte un ensemble de châteaux et de bâtiments parfaitement aménagés.

Les chambres sont plaisantes, comportant lavabo, bidet, eau froide et chaude. Le chauffage central existe partout. De nombreux emplacements sont réservés à la lecture, aux jeux et à l'isolement.

La Fondation accueille à des conditions modiques les anciens combattants et victimes de guerre, veuves d'anciens combattants, de toutes catégories et leurs familles, sous la seule réserve d'une bonne santé et d'être adhérent à l'Association.

On trouve à Neuvy (à 1.800 m) médecin, dentiste, pharmacien, plusieurs hôtels et des commerces de toutes sortes.

L'accès à Neuvy est assuré par chemin de fer en gare de Vierzon ou Bourges, puis par le car ou une des voitures de service de la Fondation.

Tous ceux qui sont ou furent pensionnaires à la Fondation Maginot se plaisent à louer la table, le gîte, le calme et aussi l'atmosphère familiale qui y règnent. En bref, un séjour enchanteur qui offre de nombreuses distractions : pêche, jeux de boules, salons de jeux, bibliothèques, radio, télévision, cinéma, voire de joyeuses fêtes.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Fédération nationale André-Maginot, 24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, téléphone 033-70-82 ou 83.



Inauguration du monument aux victimes juives à Drancy.

## SOYEZ VIGILANTS

Le vendredi 12 mars devait avoir lieu à l'Hôtel des Ventes Drouot, une vente d'armes, de brevets, de drapeaux et de souvenirs historiques parmi lesquels des insignes de chevalier de la Croix de fer, un insigne décoratif pour drapeaux adopté par Adolf Hitler, un magnifique coffret offert à ce dernier, un drapeau SS, etc.

D'anciens déportés et résistants s'émeuvent, alertent les conseillers de Paris, interviennent auprès de M. le Préfet de police. Ce dernier répond très favorablement et fait publier immédiatement au bulletin municipal du 12 mars l'arrêté suivant :

L'arrêté au bulletin officiel municipal du 12 mars :

### PREFECTURE DE POLICE

N° 76-16159. — Interdiction d'exposition et de vente des insignes, uniformes et autres objets rappelant le régime nazi.

Le Préfet de police,

Vu l'article 10, alinéa I, de la loi du 10 juillet 1964 portant réorganisation de la région parisienne :

Considérant que dans les ventes publiques et les marchés, l'exposition et la vente des insignes, uniformes et autres objets rappelant les sévices et atrocités du régime nazi sont de nature à susciter des troubles de l'ordre public,

Arrête :

Article premier. — Dans les ventes publiques et les marchés, l'exposition et la vente des insignes, uniformes et autres objets rappelant le régime nazi sont interdites.

Art. 2. — Le directeur du Cabinet, le directeur général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la police municipale, le directeur de la police judiciaire ce et les fonctionnaires et agents placés sous leurs ordres du présent arrêté.

Fait à Paris le 11 mars 1976.

Jean PAOLINI.

*Nous saisissons cette occasion pour signaler qu'il existe dans certaines régions de France des individus spécialisés dans la vente de ces objets, vestiges du régime nazi et que des « amateurs » viennent de très loin chercher la pièce qui enrichira leur collection...*

## Sur le comportement de Pétain des historiens disent...

On en vient à la conviction que, le 11 octobre 1940, le maréchal Pétain a proposé à Hitler de pratiquer, de « vainqueur » à « vaincu », une politique de « collaboration » et que, le 22 octobre, Hitler a chargé Pierre Laval de porter au maréchal Pétain son consentement à l'ouverture d'une conversation sur ce point.

(Louis NOGUERE)

### LES LOIS ANTISEMITES « IMPOSEES » PAR L'ALLEMAGNE

Bien avant que l'Allemagne fasse la moindre pression, le gouvernement de Vichy institue avec le *numerus clausus* un système d'exclusion. La loi du 3 octobre 1940 interdit aux Israélites d'appartenir à des organismes élus, d'occuper des postes de responsabilité dans la Fonction publique, la magistrature et l'armée, et d'exercer une activité ayant une influence sur la vie culturelle.

(Robert O. PAXTON)

### LES REFUGIES POLITIQUES

Etait-il conforme au « droit des gens » de livrer à Hitler les réfugiés politiques ? Le gouvernement français s'y était engagé par l'article le plus honteux de la Convention d'armistice. Moulins fut le lieu de transit de ceux qu'il réclama : Fin 1940, le Kriminalkommissar Gessler était venu exiger la livraison de l'industriel Fritz Thyssen et de sa femme, ceux-ci furent arrêtés à Nice, transférés à Vichy et remis, le 26 décembre, à la Madeleine aux Allemands.

### LA SECTION SPECIALE

Avant que le Conseil se termine, et alors qu'on y parle ravitaillement, Pucheu se lève et remet à du Moulin le texte de la « loi » réprimant « l'activité communiste ou anarchiste ». Du Moulin tend le projet de loi au maréchal qui signe.

(Hervé VILLERE)

Le 6 août 1944, Pétain dénonce à Laval les crimes de la milice. Darnand répondit à Pétain : « Pendant quatre ans, j'ai reçu vos compliments et vos félicitations. Vous m'avez encouragé. Et aujourd'hui, parce que les Américains sont aux portes de Paris, vous commencez à me dire que je vais être la tâche de l'Histoire de France ? On aurait pu s'y prendre plus tôt ! ».

(Jacques DELPERRIE de BAYAC)

## L'amicale était présente

### Le 24 avril

avait lieu la cérémonie du souvenir de Pierre et Jacques Tourette, au carré des fusillés du cimetière d'Ivry ; plusieurs de nos camarades étaient présents.

Notre secrétaire général Emile Valley assistait à l'inauguration du monument élevé à Lons-le-Saunier à la mémoire des déportés du Jura.

Jean-Pierre Salomon avec le drapeau de l'Amicale était à la réception du Flambeau du relais sacré et au service religieux à l'église Saint-Roch, suivis d'une cérémonie de recueillement en la Chapelle des Déportés, au pied de l'urne contenant les cendres provenant des camps de la mort.

Ange Labbe portait le drapeau à la cérémonie organisée par notre Amicale à notre monument du Père-Lachaise, ainsi qu'à la cérémonie à la Crypte, à la messe à Notre-Dame, au Mont Valérien, puis à l'Arc de Triomphe avec J.-P. Salomon.

### Le 5 mai

Nos porte-drapeau Ange Labbe et J.-P. Salomon, ainsi que de nombreux camarades assistaient à la cérémonie de la Flamme à l'Arc de Triomphe pour le 31<sup>e</sup> anniversaire de la libération du camp de Mauthausen.

### Le 8 mai

À l'Arc de Triomphe, nos porte-drapeau Ange Labbe et J.-P. Salomon, ainsi que de très nombreux camarades assistaient à cette cérémonie ayant cette année une ampleur toute particulière.

### 8 et 9 mai

Roger Gouffault, au congrès de l'Amicale des anciens de Dachau à Brives.

### Le 9 mai

Ange Labbe, porte-drapeau, et Robert Renard, de Melk-Ebensee, à l'inauguration du monument à la mémoire des victimes juives à Drancy.

### 15 et 16 mai

À Avignon, notre secrétaire général Emile Valley, au congrès de l'Amicale de Neuengamme.

À Evian, Pierre Verdumo, de Linz III, au congrès de l'Amicale d'Oranienburg-Sachsenhausen.

### Le 16 mai

Jean Vilette, de Loibl-Pass, assistait au pèlerinage sur l'emplacement des camps de Pithiviers et de Beaune, devant les monuments érigés par l'Amicale des anciens déportés juifs de France.

### Le 24 mai

Cécile Lesieur, ancienne de Ravensbrück/Mauthausen, nous représentait à la réunion de l'Amicale de Natzwiller-Struthof, suite à l'incendie du musée au camp du Struthof.

### Le 25 mai

Robert Renard et Pierre Thozet assistaient à la réception donnée dans le cadre de l'inauguration du mémorial au camp de Drancy.

### Le 9 juin

Raymond Hallery assistait à la réunion des amicales pour le compte rendu de la délégation désignée sur le problème des retraites professionnelles qui a été reçue le 13 mai par le directeur du Cabinet de M. Durafour, ministre du Travail.

### Le 12 juin

Pierre Thozet et Jean-Pierre Salomon, à la messe aux Invalides et au dépôt de fleurs sur la tombe du Soldat Inconnu, à la mémoire de tous les morts de la résistance armée.

### Le 18 juin

Plusieurs camarades accompagnés de Jean-Pierre Salomon, porte-drapeau, à la cérémonie à l'Arc de Triomphe et au Mont Valérien.

### Le 26 juin

Nos camarades François Le Coz et Louis Plougmann au pèlerinage au camp du Struthof.

## TIRAGE DES LOTS DE NOS BONS DE SOUTIEN 1976

021.331	Un voyage en Autriche passant par le camp de Mauthausen, gratuit au départ de la frontière allemande.	018.296	Un double mètre métal chromé.	018.187	Deux disques 45 t.
008.257	Un appareil photo.	009.277	Une pendule magnétique pour voiture.	022.536	Deux disques 45 t.
003.549	Une montre de dame.	010.842	Un coffret de Bénédictine.	008.059	Un album photos Ravensbrück.
016.403	Un réveil de voyage.	015.581	Un coffret bois, habillé métal « Cracovie ».	022.659	Un album photos Sachsenhausen.
008.158	Un moulin à café électrique.	008.048	Deux tableaux bois, habillés métal « Cracovie ».	009.740	Un album photos Sachsenhausen.
007.161	Un téléphone enfant (2 postes).	007.389	Un disque 33 t musique classique.	014.570	Un vase en faïence.
003.660	Un vase cristal de Bohême.	016.173	Un disque 33 t musique classique.	003.404	Un vase en faïence.
018.545	Un livre d'art Modigliani.	009.648	Un disque 33 t musique classique.	008.486	Une correspondance (gd format).
011.202	Un livre d'art populaire polonais.	017.707	Un disque 33 t musique classique.	022.686	Une correspondance (gd format).
013.185	Un livre d'art National Gallery de Londres.	023.273	Un disque 33 t musique classique.	002.111	Un col de fourrure.
016.011	Un livre d'art Galerie de Dresde.	011.179	Un disque 33 t musique classique.	003.927	Un col de fourrure.
002.123	Un pot thermos.	003.456	Un disque 33 t musique classique.	019.166	Un col de fourrure.
016.079	Un livre Hernan Cortès (biographie).	002.297	Un disque 33 t musique classique.	021.156	Un plumier de bureau.
021.148	Un livre « Eugène de Savoie », par A. Bethouart.	009.729	Un disque 33 t musique classique.	022.030	Un poudrier métal.
005.302	Un livre « Battements de Cœur de l'Histoire », par A. Castello.	012.513	Un disque 33 t musique classique.	021.188	Un porte-monnaie cuir.
023.100	Un livre « Le Rendez-Vous de Varennes », par A. Castello.	006.122	Un disque 33 t musique classique.	007.523	Un porte-CCP cuir.
008.030	un livre « Le Grand Siècle de Paris », par A. Castello.	008.304	Un disque 33 t folklore.	002.454	Un cardigan fillette (12 ans)
002.140	Un livre « Sarah Bernhardt », par A. Castellot.	010.529	Un disque 33 t folklore.	001.103	Un pyjama garçon (6 ans).
002.113	Un livre « la Castiglione », par A. Decaux.	018.824	Un disque 33 t chants de Noël.	004.980	Un pantalon garçon (6 ans).
003.518	Un livre « Chopin », par B. Gavoty.	001.239	Un disque 33 t enregistré par les Swingle Singers.	005.530	Un pantalon garçon (4 ans).
013.227	Une paire de jumelles de théâtre.	005.702	Un disque 33 t Osmonds Brothers.	015.332	Une robe de chambre fillette (8 ans).
007.745	Une pendulette de bureau.	007.179	Un disque 33 t Demis Roussos.	023.047	Un pull shetland garçon (6 ans).
002.592	Un pyjama d'intérieur pour dame.	003.201	Un disque 33 t festival de piano.	017.864	Un pull shetland garçon (4 ans).
007.148	Un pyjama popeline pour dame.	009.596	Un disque 33 t festival de piano.	008.370	Un pyjama garçon (6 ans).
013.180	Un couple de poupées tchèques	017.646	Deux disques 45 t.	010.176	Une cote jersey (4 ans).
021.958	Une lampe pétrole opaline.	010.560	Deux disques 45 t.	001.211	Un pull marine (6 ans).
009.720	Un thermomètre magnétique.	002.233	Deux disques 45 t.	003.276	Une chemise de nuit (4 ans).
				021.323	Une chemise de nuit (6 ans).
				011.032	Une planche de 7 timbres de collection DDR.
				002.614	Une planche de 7 timbres de collection DDR.
				017.136	Une planche de 7 timbres de collection DDR.
				008.686	Une planche de 7 timbres de collection DDR.
				004.752	Une planche de 7 timbres de collection DDR.
				002.616	Une paire de lunettes de soleil.
				006.393	Une paire de lunettes de soleil.
				013.862	Une paire de lunettes de soleil.

# LA VIE DE L'AMICALE

## DÉCÈS

### DEPORTES :

**ALVAREZ-MARTINEZ** Leopoldo, Gusen, 45.811.

**ANTEZACK** Stanislas, Mauthausen.

**ARRIGHI** Paul, Melk-Ebensee, 61.877.

**CARMONA** François, Mauthausen, Dachau, 11.963.

**CHOPPIN** Lucien, Buchenwald, Mauthausen, 53.693.

**CONVERT** Roger, Mauthausen, 139.102.

**COURSEAUX** Jacques, Buchenwald, Mauthausen, Melk-Ebensee, 53.708.

**DEBAT** Henri, Loibl-Pass.

**DE LIPSKY** Vladimir, Mauthausen, 25.634.

**DEREDEC** Yves, Gusen I, 59.839.

**DUCROIX** André, Mauthausen, 34.512.

**DUCROS** François, Mauthausen, 35.192.

**FOULON** André, Melk-Ebensee.

**GARRIDO** Mariano, Mauthausen, 4.762.

**GERMA** Lucien, Linz, 60.740.

**GERVAT** Marcel, Mauthausen.

**HENNEQUIN** Henri, Melk, 62.535.

**IBARZ** Damaso, Mauthausen, 4.481.

**KRUTIS** Jan, de Tchécoslovaquie, Mauthausen.

**LACHAIZE** Marcel, Gusen I, 53.855.

**LE MAOUT** Hubert, Neue Breme, Schwechat, Florisdorf, Mödling, 34.571.

**MARINO** Jean, Melk-Ebensee, 62.764.

**NAVARRÉ** Christian, Melk-Ebensee, 98.766.

**ONCINS-DELGADO** José, Mauthausen, 60.383.

**PÉREZ-JARQUE** Ramon, Mauthausen, 5.685.

**PUTERSE** André, Wiener Neustadt, Redl Zipf, Linz, 28.451.

**SARRAZIN** Henri, Mauthausen.

**SOTO-TORRADO** Antonio, Mauthausen, 4.720.

**SUNER** Raymond, Mauthausen, 5.311.

**TORRALBA** Alexandre, Mauthausen, 9.065.

### DE NOS FAMILLES :

**Mme BROUTTA** Hélène, veuve de Paul BROUTTA, 61.097, décédé à Gusen.

**Mme EVEZARD** Henriette, mère de Jean EVEZARD, 39.464, décédé à Ebensee.

**Mme GRAFFIN**, veuve de Jean-Marie GRAFFIN, 62.486, décédé au camp.

**Mme JUNCOSA** Maria, veuve de José JUNCOSA, 3.415, décédé à Florisdorf.

**Mme LEVY-CAEN** Hélène, mère de Thérèse LEVY-CAEN, Ravensbrück et Mauthausen où elle est décédée.

**Mme LION Léa**, veuve d'Antonin LION, 60.176, mère de Jean-Louis LION, 60.177 et de Raoul LION 60.178, tous les trois décédés à Mauthausen et Hartheim.

**Mme OLIVIER**, veuve d'Auguste OLIVIER, ancien de Mauthausen, décédé en 1969.

**Mme PINGAND** Blanche, veuve de Just PINGAND, 62.975, décédé à Melk.

**Mme TRESPEUCH**, veuve de Jean TRESPEUCH, 28.617, décédé à Ebensee.

### NOS CAMARADES NOUS FONT PART DU DÉCÈS

**BENECHET** Roger, Dachau, Mauthausen, Redl Zipf, 89.093, de son épouse.

**CHENE** Julien, Loibl-Pass, 59.734, de son épouse.

**GUIARD** Georges, Mauthausen, Rüstung, 26.764, de son épouse.

**MANSCHING** Jean-Claude, Melk-Ebensee, 62.746, de sa mère.

**PIN** Gaston, Mauthausen, de son fils âgé de 33 ans.

**PLOUGMAN** Louis, Mauthausen, Melk-Ebensee, 6.661 et 85.570, de son père.

**RECAS** Francis, Mauthausen, 3.550, de son beau-père.

**ROUGERIE** Marcel, Mauthausen, 38.599, de sa mère.

**VINEZ** Marcel, Linz, de sa belle-mère.

*A tous nos camarades et familles, nous présentons nos très sincères et affectueuses condoléances et les assurons de notre fidèle amitié.*

## DÉCORATIONS

**M. JARS** Louis, père d'Henri JARS, 60.082, décédé à Gusen, a été nommé au grade de chevalier dans la Légion d'honneur.

**GEORGEON** René, Mauthausen-Rüstung, 26.207, a reçu la médaille militaire et la croix de Guerre avec palmes.

*A nos deux amis qui ont reçu une distinction nous adressons nos très sincères félicitations.*

## MARIAGES

*Nos camarades sont heureux de nous annoncer le mariage :*

**BLOUIN**, Yves, Loibl-Pass, 27.803, de sa fille Bernadette avec Christian DARNAUDAT.

**DEBLE** Louis, Gusen, 48.270, de sa fille Françoise avec Hervé LE GUELLEC.

**FERNANDEZ-VASQUEZ** José, Steyr, 4.648, de son fils Vincent avec Evelyne HEURTAULT.

**GARLATTI** Charles, Gusen II, 62.412, de son fils Patrick avec Noëlle MERLET. A cette occasion, notre camarade nous a adressé un don de 100 F.

**GRACIA** Pierre, Gusen II, 60.014, de sa fille Simone avec Serge FERRINI.

**GUERRERO** Joseph, Steyr-Gusen, 3.361, de sa fille Isabelle avec Marius GARCÉS.

**LOPEZ-CALLEJA** Emile, Mauthausen, 4.446, de son fils Francis avec Joëlle COQUELET.

**SERRA-GRABULOSA** Miguel, Mauthausen, 4.715, de son fils avec Marie-Aude GARRIC-MADOC.

**SERRE** Louis, Gusen, 47.806, de son fils Claude avec Hélène AUDIBERT.

**CABALLERO** Emile, Gusen, 45.372, de son fils Patrick avec Françoise KRAMP.

*Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux aux jeunes couples.*

## NAISSANCES

*Nos camarades et familles nous font part de la naissance :*

**Mme ANJORAND**, veuve de Paul ANJORAND, 48.260 de Gusen II, décédé en 1963, de son second petit-fils Jérôme.

**BOMBARDIER** Gabriel, Loibl-Pass, 27.813, de son petit-fils Sébastien.

**CASTELLNOU** Francisco, Mauthausen, 3.196, de son petit-fils Sébastien.

**CORRAL** Francisco, Mödling, 4.521, de son petit-fils Mathias.

**M. et Mme Jacky COUPRY**, fils de Lucien COUPRY, 59.790, décédé à Mauthausen, de leur fils Willy.

**DELEAZ** Roger, Melk-Ebensee, 62.251, de son petit-fils Nicolas-Daniel.

**GASPARRO** Roméo (alias Jean-Pierre), Gusen I et II, 62.423, de sa petite-fille Florence.

**PERLINSKI** Tadek, Loibl-Pass, 27.016, grand-père pour la cinquième fois, mais de la première petite-fille prénommée Catherine.

*Toutes nos félicitations aux parents et grands-parents, nos meilleurs vœux aux bébés.*

Valeur du point  
de pension

**19,76 F**

A partir du 1<sup>er</sup> avril 1976